La biotech VALNEVA / **T :** 02.28.07.37.10 (installée à Saint-Herblain) a reçu de la part de l'Agence européenne des médicaments une liste de question sur son vaccin contre le Covid-19 incluant "des demandes de soumission de nouvelles données et de justifications supplémentaires d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché". Des demandes auxquelles la société devra répondre si elle veut pouvoir commercialiser son vaccin à virus inactivé au sein de l'Union européenne. www.valneva.com